

banlieue prise par le diocèse de Bordeaux en 1802, et les trois cantons cédés en 1808 au diocèse de Montauban, avec en plus Sos et sa banlieue de l'ancien diocèse d'Auch, une trentaine de paroisses de l'ancien diocèse de Bazas, et quelques paroisses le long de ses frontières du nord fournies par les anciens diocèses de Sarlat et de Cahors. Enfin le diocèse actuel de Cahors a hérité en 1808 d'un lambeau de territoire situé sur les marches de l'Agenais et du Quercy. (Cf. A. Duranques. - Pouillé historique du diocèse d'Agen pour l'année 1789. - Agen, 1892. - Le Diocèse de Lot-et-Garonne. - Agen 1903).

Divisions. - Faut-il croire que les territoires des archiprêtres primitifs répondent à ceux des oppida et des castra, peut-être aussi de certains vici de premier ordre, les archidiaconés aux pagi? (Voir Camille Julian. - Inscriptions de Bordeaux, t. II. Bordeaux, 1790, in-4°. Voir aussi Walckenaër, Géographie ancienne des Gaules, t. I, p. 397). Quoiqu'il en soit, au moyen-âge, nos documents ne remontent pas plus haut, le diocèse d'Agen était divisé en cinq archidiaconés et onze archiprêtres. Rive droite de la Garonne : Archidiaconatus Major, Montaldensis, Vesalmenis; archipresbyteratus Sedis, Terrussacensis, de Opera seu de Pupilibus, Tumellensis, Montaldensis, Vesalmenis. - Rive gauche : Archidiaconatus Brulienis, Cayronensis; archipresbyteratus: Cayronensis, de Vallandranne, Fidei Maronis, Fidei Lobonis, Brulienis. (Voir le compte des subsides levés pour le pape dans l'archevêché de Bordeaux en 1326. Arch. Hist. Départ. de la Gironde, t. XIX. - Voir aussi l'extrait du pouillé de J. Valéri ou de Valier publié sous ce titre : Divisions ecclésiastiques de l'Agenais du XI^e au XVI^e siècle, par Bourrouse de Lafre, dans le Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et arts d'Agen, t. VII 1854-1855. Notice sur la vicomté de Besaune par Bladi, t. IV de la Revue de l'Agenais, 1877).

Dans la suite, les archiprêtres de Limarcou et de Pilobon furent réunis et formèrent l'archiprêtré de Condom. A la veille de la Révolution le diocèse de Condom comprenait encore les archiprêtres de Condom, du Brulhois, de Villandrant et de Cayran. Les remaniements furent plus importants sur la rive droite du fleuve. Dans les premières décades du XVII^e siècle, le diocèse d'Agen fut divisé en douze archiprêtres dont les noms suivent : Le Siège, Terrussac, Villeneuve, Courmon, Tumel, Villereal, Monclar, Lauzun, Sainte-Foy, Mermande, Bonneins et Monpezat. Nota. Les paroisses de l'ancien diocèse de Sarlat, rattachées aujourd'hui au diocèse d'Agen, appartenaient à l'archiprêtré de Ponninagues. Celles de l'ancien diocèse de Bazas étaient comprises dans les archiprêtres de Ladrac, de Cocumont, l'archiprêtré créé